
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

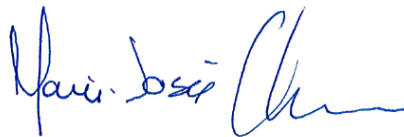
le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 7 avril 2026, à l'adoption du règlement suivant :

- 374-2026 intitulé : *Règlement aux fins de décréter l'acquisition de compteurs d'eau et de procéder, à ces fins, à un emprunt de 469 380 \$*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 28 mai 2026.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 1^{er} juin 2026.



Marie-Josée Charron, greffière